

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Suisse : le compte est bon

Pour ne pas figurer sur la liste noire de l'OCDE, la Suisse signe en 2009 un accord de transmission, sous conditions précises, de renseignements fiscaux à des administrations étrangères.

En parallèle, la Suisse signe un accord de coopération avec les États-Unis.

Le choix du Ministre du Budget français, en 2010, de virer ses fonds à Singapour s'explique alors : le secret bancaire suisse n'existe plus..

En réalité la coopération franco-suisse serait une exception. 86% des comptes étrangers en Suisse ne seraient pas déclarés.



Les Français auraient 92 milliards de francs suisses (76 milliards d'euros) non déclarés en Suisse .

Le cas de leur Ministre du Budget va encore plus exaspérer les fonctionnaires du Ministère des Finances.